



DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Pourquoi choisir LA MAISON DES ENFANTS ?

La liste des pièces à fournir

Le Règlement Intérieur des membres de l'association (document annexe)

Le barème financier (document annexe)

Le calendrier (document annexe)

Le dossier COMPLET est à remettre à la Directrice.

Suite à son étude, nous vous informerons de notre possibilité ou non d'accueillir votre enfant.

1 - Si notre réponse est positive, nous vous ferons parvenir un courrier de confirmation accompagné d'une facture d'adhésion à l'association et de caution.

2 - Pour garantir la réservation d'une place pour votre enfant, il vous suffira de nous envoyer le chèque correspondant au montant de cette facture, ainsi que le Dossier Administratif de l'Enfant.

Nous vous invitons à nous recontacter dès le dépôt de votre dossier de demande d'inscription pour connaître nos possibilités d'accueil.

Le dossier administratif de l'enfant devra être complété seulement si la place est accordée.

Avril 2017



Pourquoi choisir l'Association LA MAISON DES ENFANTS ?

LA MAISON DES ENFANTS est une association créée et gérée par des parents, pour leurs enfants.

L'association a pour objectif l'accueil et l'éducation des enfants de 10 semaines à 4 ans, au sein de petites unités, avec un soin particulier porté au respect de leur personnalité, pour favoriser leur autonomie et leur épanouissement. Les enfants bénéficient du cadre chaleureux des maisons et de leur jardin.

L'encadrement des enfants et l'animation pédagogique sont assurés par des professionnels qualifiés : médecin, infirmière puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture.

Notre association est gérée bénévolement par un groupe de parents en fonction de leurs compétences.

Nos crèches sont agréées et régulièrement contrôlées par les médecins conseil de la DASDY (Direction des Affaires Sociales du Département des Yvelines).

Par ailleurs, notre action est activement soutenue par la Mairie de Versailles.

Notre gestion et nos finances sont également soumises à l'approbation de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines.

Choisir de confier la garde de votre enfant à notre association est pour vous une démarche active et volontaire.

En tant que parents, vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants. Nos professionnels ont besoin de votre collaboration pour assurer le développement et l'épanouissement harmonieux de votre enfant.

Nous comptons sur votre implication dans la vie de l'association, pour que votre crèche soit véritablement la DEUXIEME MAISON de votre enfant.



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

1. LES DOCUMENTS A REMPLIR

- Le Contrat d'Accueil (document annexe)
- L'autorisation de consultation de la base allocataire
- La fiche d'acceptation du règlement intérieur
- La fiche d'acceptation des CESUs (document annexe)
- La fiche d'informations générales
- Le questionnaire complémentaire « pour mieux vous connaître »
- La fiche d'engagement associatif

2. LES PIÈCES A FOURNIR

- Une photocopie de la dernière quittance de loyer ou justificatif de propriété,
 - Une attestation d'employeur de chacun des parents,
 - S'il y a lieu, une copie de la carte d'étudiant,
 - S'il y a lieu, un justificatif d'inscription au Pôle Emploi, puis l'attestation de situation mensuelle chaque mois jusqu'à la reprise d'un emploi.
 - Une copie de la carte d'allocataire de la Caisse d'Allocation Familiales,
 - Une copie des 4 pages du dernier avis d'imposition des 2 parents,
 - Le montant des pensions alimentaires avec justificatifs,
 - En cas de séparation des parents : le jugement de divorce ou convention homologuée par le juge aux affaires familiales relative à la séparation.
-
- DEUX ENVELOPPES TIMBRÉES SANS ADRESSE

Si la place n'est pas accordée, le dossier sera détruit, sauf demande de restitution de la part de la famille sous quinzaine.

Après une réponse négative, la famille peut demander le maintien de sa demande en notifiant par écrit sa décision et la durée de maintien souhaitée.



AUTORISATION DE CONSULTATION DE LA BASE ALLOCATAIRE

Je soussigné(e),

autorise l'association La Maison des Enfants, à consulter la base allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFPRO) pour accéder aux informations concernant mes revenus.

Fait à
Le

Signature du/des parents



FICHE D'ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e),

déclare avoir pris connaissance du présent règlement dans son intégralité et m'engage à en respecter le contenu, sans réserve aucune.

Je déclare prendre connaissance de toute modification du présent règlement intérieur pouvant intervenir en cours d'exécution du contrat d'accueil et qui serait portée à ma connaissance par voie d'affichage et de publicité réglementaires et en accepter les dispositions sans exception ni réserve.

Je déclare que tous les renseignements et justificatifs fournis sont exacts et m'engage à prévenir l'Association LA MAISON DES ENFANTS en cas de modification ou changement de situation, sous peine de poursuite.

A ce titre, je déclare avoir été averti(e) que l'établissement ou l'usage de documents inexacts ou falsifiés est puni d'une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amendes en application des articles 441-1 et 441-7 du code pénal et qu'en cas de fausse déclaration ou de dissimulation frauduleuse, l'Association LA MAISON DES ENFANTS portera plainte avec constitution de partie civile devant le tribunal Correctionnel de Versailles au vu, le cas échéant, d'une enquête de voisinage.

Fait à
Le

Signature du/des parents

Crèche La Flûte Enchantée
89 avenue Fourcault de Pavant
78000 Versailles
01 39 54 27 86



Crèche Saint Benoît
2 avenue de Vaucresson
78150 Le Chesnay
01 39 55 47 53

FICHE D'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Je soussigné(e),

m'engage à participer activement à la vie associative des crèches de l'association La Maison des Enfants en fonction de mes compétences.

Fait à
Le

Signature du/des parents



INFORMATIONS GENERALES

COORDONNEES :

Monsieur et Madame

Demeurant

Téléphone

Mail @

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR : Le(s) enfant(s) :

PRENOM	DATE DE NAISSANCE

FAMILLE : Les frères et soeurs :

PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SCOLARISE (E) A

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :

	PERE	MERE
NOM		
PRENOM		
EMPLOYEUR		
PROFESSION		
ADRESSE		
TELEPHONE PORTABLE		
TELEPHONE BUREAU		
TEMPS PLEIN / PARTIEL		
HORAIRES		
N° Sécurité sociale sur lequel est rattaché l'enfant		



QUESTIONNAIRE COMPLEMENTAIRE

« POUR MIEUX VOUS CONNAITRE »

Comment avez-vous connu LA MAISON DES ENFANTS ?

Hésitez-vous entre plusieurs modes de garde, lesquels et pourquoi ?

Avez-vous déjà visité l'une de nos crèches, laquelle et quelles ont été vos impressions ?

Quelle est votre opinion sur l'éveil musical dès le plus jeune âge ?

Que pensez-vous de l'éveil aux langues (anglais) dès la crèche ?

L'association est entièrement administrée par le bénévolat des parents.

Quelle(s) tâche(s) pourriez-vous assumer ? N'hésitez pas à nous faire part de vos compétences !

Conseil d'administration :

Juridique, contrôle de gestion, facturation, secrétariat, informatique, trésorerie, autres tâches administratives (disponibilités régulières + une réunion le soir une fois par mois).

Bricolage :

Jardinage, peinture, plomberie, menuiserie, couture, ...?

Vie associative :

Brocante, organisation du pique-nique, rédaction pour le journal interne, etc.

Vous souhaitez nous en dire plus ? Nous vous laissons la parole :